

agriculture. Nous désirons contribuer dans toute la mesure du possible aux travaux de l'Institut interaméricain des sciences agricoles et, pour appliquer de façon plus efficace notre programme de coopération, nous escomptons profiter des renseignements et des services qui peuvent être mis à la disposition des membres de cet organisme.

D'autre part, le Canada soumettra sous peu des demandes d'adhésion à la Conférence interaméricaine de sécurité sociale ainsi qu'à l'Institut indianiste interaméricain.

Enfin, nous avons étudié la meilleure façon d'établir une collaboration plus étroite avec le Centre interaméricain de promotion des exportations. A l'occasion de la visite à Ottawa du Directeur du centre en novembre dernier, et lors de conversations ultérieures, nous avons envisagé de mettre des spécialistes canadiens à la disposition du centre. Nous reconnaissons l'importance de la promotion des exportations pour les pays de l'Amérique latine, et nous espérons qu'une contribution canadienne de ce genre représentera un apport utile au travail du Centre interaméricain de promotion des exportations.

Ce bref examen des liens institutionnels qui s'accroissent entre le Canada et le reste de l'hémisphère ne serait pas complet si l'on ne mentionnait pas, premièrement, notre étroite collaboration avec la Banque interaméricaine de développement qui administre depuis plus de six ans des fonds canadiens destinés au développement économique de l'Amérique latine. Deuxièmement, notre participation continue aux travaux de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, du Centre interaméricain des administrateurs fiscaux, du Centre d'études monétaires d'Amérique latine et de l'Institut interaméricain de statistique. Et troisièmement, notre présence de longue date au sein de la Commission économique pour l'Amérique latine. Nous croyons que le Canada a sa place dans ces organismes spécialisés et qu'il peut y jouer un rôle encore plus important. Nous sommes actuellement en train d'examiner les moyens de parvenir à cette fin.

J'en arrive maintenant à l'essentiel de la question de notre collaboration avec les membres de l'hémisphère. Nous croyons qu'il est indispensable d'établir des liens institutionnels satisfaisants. Vous comprendrez donc que nous souhaitons votre accord sur la création au sein de l'Organisation des Etats américains d'une mission canadienne permanente d'observateur.

Nous recherchons des moyens concrets de coopérer avec vous dans le domaine socio-économique. Une mission d'observateur ne fonctionnerait pas seulement en vertu de son accréditation auprès de l'Organisation des Etats américains et en collaboration avec elle, mais elle serait également un organisme intégré à la structure générale du gouvernement canadien, qui se consacrerait au progrès de nos relations avec cette si importante institution